

---

LES  
ÉLÉGIAQUES  
GRECS

É R A S M E



LES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

« ÉRASME »

COLLECTION DE TEXTES GRECS COMMENTÉS  
publiée sous la direction de Robert FLACELIÈRE, *professeur à la Sorbonne*

---

# LES ÉLÉGIAQUES GRECS

Édition, introduction et commentaire

de

**Jean DEFRADAS**

*Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Lille*



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE  
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS-VI<sup>e</sup>

—  
1962

DÉPOT LÉGAL

1<sup>re</sup> édition..... 2<sup>e</sup> trimestre 1962

TOUS DROITS

de traduction, de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays

© 1962, *Presses Universitaires de France*

## LES ÉLÉGIAQUES GRECS

## INTRODUCTION

### *Le genre élégiaque*

On trouvera réunis ici les fragments des principaux représentants de l'élégie ancienne, à l'exception de Théognis, dont l'œuvre étendue mérite une publication à part (1). Nous n'avons pas voulu séparer des élégies de Solon ses fragments d'iambes et de tétramètres afin de donner une vue d'ensemble de son œuvre conservée. Aux élégiaques anciens nous avons cru devoir joindre des fragments de l'élégie alexandrine, qui ne sont pas comparables aux premiers par la valeur, mais qui représentent un moment important de l'histoire de l'élégie, sans lequel on ne comprendrait pas l'élégie latine. Nous ne citons pas ceux de Callimaque, très mutilés et facilement accessibles dans l'édition Budé.

De Tyrtée à Hermésianax et à Catulle, l'élégie a connu en effet une évolution considérable et il semble difficile d'en donner une définition qui réponde à toutes ses manifestations. « La plaintive élégie en longs habits de deuil » est évidemment une évocation absurde quand on pense aux œuvres mâles et

(1) *Anthologia Lyrica Graeca*, de DIEHL, Fasc. 2, 3<sup>e</sup> éd. Leipzig, 1950 et Coll. Un. Fr. par J. CARRIÈRE, 1948.

énergiques de Tyrtée et de Solon. Il semble pourtant que, dès les témoignages les plus anciens, le mot ἔλεγος ait désigné un chant plaintif. C'est ainsi qu'Euripide (*Iph. Taur.* 146), évoquant les chants de deuil d'Iphigénie exilée, parle de ἐλέγους ἀλύροις, usant de la même expression dans *Hélène* (185) pour désigner les plaintes d'Hélène exilée en Égypte : οἰκτρὸν ἔκλυον ἄλυρον ἔλεγον, « un chant de deuil, triste élégie qu'aucune lyre n'accompagne ». Aristophane enfin (*Ois.*, 217) compare aux élégies, ἐλέγους, le chant plaintif du rossignol. Aussi a-t-on voulu trouver dans l'étymologie même du mot l'origine de cette signification, et l'*Etymologicum Magnum*, 325, 49, l'explique à partir de ἔ ἔ λέγειν, où le ἔ répété est une interjection de 'chagrin.

Mais il ne peut s'agir là que d'une étymologie populaire et la forme du mot ne semble pas pouvoir se rattacher à une racine grecque (1). Désignant un genre poétique d'origine sans doute étrangère, le mot doit être aussi étranger. Faut-il le mettre en rapport avec les Ἀέλεγες, peuple de Carie (2) ? Il serait bien hardi de l'affirmer. L'épithète ἄλυρος, appliquée par Euripide à ἔλεγος, permet de supposer que l'élégie était accompagnée non par la lyre, mais par la flûte, instrument étranger, la flûte phrygienne de Marsyas et de Midas, qu'Apolon détestait. Dans l'ignorance où nous sommes de l'origine exacte de l'élégie, il est vain d'essayer de définir le sens premier du mot.

L'unité du genre élégiaque est toute formelle : dans la littérature grecque, les formes traditionnelles s'imposent avec une telle autorité que, indépendamment du contenu, elles per-

(1) SCHWYZER, *Griechische Grammatik*, I, 458.

(2) Voir ALEXANDRE d'Étolie, fr. 1, v. 27, note.

mettent de définir les genres. Un poème élégiaque est celui qui est composé en distiques élégiaques. Le distique est une courte strophe qui comprend un hexamètre dactylique, vers de l'épopée, et un pentamètre dactylique : le pentamètre présente six pieds, comme l'hexamètre, mais chaque hémistiche se termine par un pied mutilé, catalectique. La récitation élégiaque doit donc ressembler à la récitation épique : elle lui emprunte son style, ses formules et sa langue. Par l'introduction du pentamètre cependant, le rythme se rapproche d'une composition strophique qui l'apparente au lyrisme : le poème élégiaque connaît des dimensions plus restreintes, un style plus strictement dessiné, des développements plus limités que l'épopée. Le distique élégiaque, τὸ ἐλεγεῖον, peut être employé isolément, ou par groupes de deux ou trois : ainsi sont formées les épigrammes, poèmes assez courts pour être inscrits sur des monuments. Nous avons évidemment laissé de côté ces épigrammes, dont l'*Anthologie* nous offre une immense collection et qui constituent un genre littéraire bien défini, et nous n'avons retenu que les élégies proprement dites, poèmes d'une certaine étendue, rédigés en distiques élégiaques.

Les élégies les plus anciennes, celles de Callinos et de Tyrtée, sont très proches d'Homère par la langue (1) et nous nous sommes efforcé, dans notre commentaire, de signaler tous les rapprochements possibles. Leur esprit n'est pas éloigné non plus de celui de l'épopée : ce sont des poèmes guerriers où le poète encourage au combat ses concitoyens, et l'image de la valeur guerrière qui s'y trouve tracée n'est pas entièrement étrangère à l'idéal guerrier de l'*Illiade*. Cependant le poète

(1) Voir MEILLET, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, p. 191 sqq.

s'adresse directement à ses contemporains qui sont conduits à combattre sous la pression des événements, et l'élégie ancienne, dès ses débuts, est animée de sentiments personnels, d'une flamme dramatique qu'inspire directement l'angoisse d'une cité menacée. Le poète est engagé dans la vie de la cité : il est un guerrier parmi les autres et il incarne la conscience de la patrie.

C'est encore un citoyen qui parle à ses concitoyens que nous retrouvons dans les élégies de Solon. Mais, si l'ardeur guerrière est présente dans les chants par lesquels il les entraîne à la conquête de Salamine, la plupart de ses élégies ont un caractère politique et le législateur y célèbre l'excellence de la constitution qu'il a donnée à Athènes. Constitution équilibrée, par laquelle il a voulu protéger les pauvres contre les riches, mais aussi sauvegarder la situation des riches contre les prétentions excessives des pauvres. Une morale de la juste mesure fonde cette politique, qui est une médiation entre les extrêmes.

Le soin de la cité laisse la place aux préoccupations personnelles dans les élégies de Mimnerme : la politique cède le pas à la morale. L'élégie cesse d'être une poésie tournée vers l'extérieur : le poète exprime ses sentiments personnels sur la vie, sa hantise de la vieillesse, son goût pour les plaisirs, ses sentiments amoureux. Cette poésie nouvelle qui naît avec Mimnerme annonce l'élégie alexandrine. Mais les échantillons de celle-ci que nous ont conservés les hasards de la tradition sont de qualité médiocre. L'amour y tient la première place, mais le poète y exprime rarement ses sentiments personnels. Il traite sur le mode érotique des sujets légendaires, recherchant des anecdotes peu connues et les racontant avec science dans un style alambiqué que l'incompréhension des copistes a mutilé

de façon désespérée. Le genre élégiaque, tel que nous pouvons le connaître par ces fragments, est loin de représenter ce que devait être la grande poésie élégiaque alexandrine, illustrée, par exemple, par Philitas, dont nous n'avons que des fragments insignifiants. Il nous en faut imaginer la valeur d'après les poètes latins qui s'en sont inspirés, d'après les poèmes aussi, de forme différente, mais de sujets voisins, conservés dans les recueils de Bucoliques.

### *Les poètes élégiaques*

Deux courts fragments situent Callinos à Éphèse (à laquelle il donne le nom de Smyrne), à l'époque où des barbares cimmériens la menaçaient, vers 675 av. J.-C. Le long fragment qui contient un éloge du courage nous montre un poète encore très proche d'Homère, à qui il emprunte l'essentiel de son vocabulaire, tout en donnant un tour personnel à ses formules. Sa conception héroïque de la vie et sa doctrine de la fatalité sont aussi celles de l'épopée.

Si les fragments conservés de Tyrtée sont relativement importants, les renseignements que nous possédons sur sa personnalité sont assez contradictoires pour qu'on ait été jusqu'à nier son existence. D'après Platon (*Lois*, 629 A), qui est le premier à parler de lui, Athénien de naissance, il serait devenu citoyen de Sparte. D'après l'orateur athénien Lycurgue (*Contre Léocrate*, 106) les Spartiates l'auraient reçu d'Athènes comme général. Pausanias (IV, 15, 6) rapporte que, à la suite d'un oracle de Delphes, les Lacédémoniens demandèrent aux Athéniens un conseiller : ceux-ci, pour ne pas aller contre la volonté du dieu, mais pour ne pas accorder aux Lacédémoniens un

moyen d'accroître leur puissance, leur envoient Tyrtée, pauvre maître d'école sans grande intelligence et boiteux. Cette version, peu flatteuse pour Sparte, se rattache à un des lieux communs de l'éloge d'Athènes : sollicitée à plusieurs reprises d'apporter son aide aux Spartiates en difficulté, elle a toujours montré la plus grande générosité. On sait aussi quelle réputation avait Sparte : on ne pouvait imaginer qu'elle eût donné naissance à un poète, et en effet les poètes et musiciens qui s'y étaient illustrés, Terpandre, Alcman, Thalétas, étaient tous d'origine étrangère (1).

La réputation posthume de Tyrtée à Sparte aurait été durable. Tous les Spartiates auraient été férus de ses vers, à en croire Platon (*Lois*, 629 B) ; ils les auraient chantés dans les repas (Philochore, *ap.* Athénée, XIV, 630 F) ; on aurait lu ses poèmes aux Spartiates en campagne devant la tente du roi (Lycurgue, *Contre Léocr.*, 107) et ils auraient servi à rythmer les marches militaires (Athénée, *loc. cit.*). Mais ces témoignages semblent infirmés par des affirmations de Thucydide (V, 70) et de Xénophon (*Lac. pol.*, 11-13) qui parlent seulement d'une musique militaire composée d'airs de flûte et ne font pas la moindre allusion à Tyrtée. On en a tiré abusivement la conclusion extrême que Tyrtée non seulement était inconnu des Spartiates, mais que son œuvre avait été forgée à une époque tardive, à l'époque de la Sophistique (2).

Les écrivains anciens qui nous en ont transmis de nombreuses citations semblent n'avoir jamais douté de l'existence de Tyrtée

(1) F. JACOBY, Studien zu den älteren griechischen Elegikern, I, zu Tyrtaios, *Hermes*, 53, 1918, p. 6 sqq.

(2) Ed. SCHWARTZ, Tyrtaios, *Hermes*, 34, 1899, p. 428 sqq.

ni de l'authenticité de ses vers : ils l'ont tous considéré comme un contemporain de la seconde guerre de Messénie (seconde partie du VII<sup>e</sup> siècle) et voyaient dans ses élégies les encouragements adressés aux combattants spartiates. La tradition relative aux guerres de Messénie est assurément tardive et romancée : elle a été élaborée à l'époque hellénistique et influencée par les soulèvements ultérieurs des Messéniens aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Il n'y a cependant aucune raison d'en nier l'existence : mais il faut admettre que l'œuvre de Tyrtée est la seule source à laquelle les anciens pouvaient se référer (1). Le problème de son authenticité revêt donc une importance capitale (2).

La poésie grecque, par sa nature même, ne permet pas facilement l'application des critères d'authenticité. Fidèle à l'art homérique, elle utilise indéfiniment les mêmes formules, qui prennent un sens nouveau par leur agencement original (3). Il ne faut donc pas toujours croire qu'un objet évoqué par l'expression d'un poète correspond à une réalité de son époque : il s'agit parfois d'un souvenir littéraire sans support contemporain. Ainsi les conclusions fondées sur la forme des boucliers (8, 23-24) doivent-elles rester fort prudentes. Certains détails précis, comme l'apostrophe aux Héraclides (8, 1) situent bien le poème à Sparte, mais ne comportent pas d'indication de date. Les fragments 4 et 5 contiennent une évocation précise, des détails géographiques et chronologiques qu'il est difficile de révoquer. Le fragment 3 présente une transposition poétique

(1) WILAMOWITZ, *Textgeschichte d. griech. Lyriker*, *Abhandl. Gött. Ges. Wiss.*, N. F., IV, 1900, p. 97 sqq.

(2) Mise au point sur l'historicité de Tyrtée par F. SCHACHERMEYR, *Rb. M.*, N. F., 81, 1932, p. 129 sqq.

(3) Bon exemple de transposition d'une scène homérique : 8, 31 sqq.

aussi exacte que possible d'un texte illustre des institutions spartiates, la rhètra dite de Lycurgue et montre à quel point le poète était au courant des réalités spartiates.

Plus encore que les réalités matérielles qui s'y trouvent évoquées, c'est l'esprit de la poésie de Tyrtée qui doit permettre de la situer à l'époque archaïque, à une époque de dures épreuves pour Sparte (1). Le sort cruel imposé aux vaincus (6, 3 sqq.), le tableau sanglant et réaliste du vieillard étendu dans la poussière (7, 21 sqq.) en sont les meilleurs témoignages. Une élégie très mutilée (fr. 1), retrouvée sur un papyrus, qui contient des détails assez précis sur les trois tribus de Sparte pour être reconnue généralement comme authentique, révèle elle aussi un esprit analogue. Ainsi les élégies guerrières de Tyrtée n'apparaissent-elles pas comme une poésie de genre, valable pour tous les temps et pour tous les pays. Même si les orateurs athéniens en citent de longs passages pour ranimer le courage de leurs concitoyens, elles contiennent trop de détails précis pour permettre de douter qu'elles aient été réellement adaptées à des circonstances définies et à des combattants spartiates : la collaboration de l'infanterie lourde spartiate et des « gymnètes » évoque une tactique essentiellement lacédémonienne et qui n'a plus rien à voir avec la tactique homérique.

Un des poèmes dont l'authenticité a été le plus vivement discutée, le fragment 9, contient l'expression la plus complète de l'idéal de Tyrtée, la définition de la vertu qui fait le mérite du meilleur citoyen, ἀρετή (2). On a souvent voulu voir dans

(1) Cf. P. ROUSSEL, *Sparte*, 1939, p. 49 (2<sup>e</sup> éd., 1960, p. 37).

(2) Contre l'authenticité, WILAMOWITZ et F. JACOBY, *op. cit.*, H. FRAENKEL, *Dichtung und Philosophie des fruhen Griechentums*, New York, 1951, p. 435 sqq. — Pour l'authenticité, W. JAEGER, *Tyrtaios, über die wahre ἀρετή*, *Sitzb. preuss. Ak. Wiss.* 1932 (*phil.-hist. Kl.* p. 537-568).

cette élégie l'œuvre d'un poète plus tardif, contemporain de la Sophistique, à laquelle il aurait emprunté le mouvement savant que constitue l'accumulation initiale. Cette élégie diffère aussi de celles qui sont des exhortations au combat, en ce qu'elle est une réflexion intellectuelle sur le mérite. Mais il n'est pas exclu qu'un poète archaïque ait pu adopter cette attitude réflexive dont on trouverait des exemples chez Homère et dont témoigne l'élégie de Callinos. Quant aux anaphores initiales, on peut aussi leur trouver des parallèles chez Homère. Bien des détails prouvent d'autre part que la vertu prônée dans ce poème convient mieux à une cité péloponnésienne du VII<sup>e</sup> siècle qu'à une cité ionienne du V<sup>e</sup>. L'idéal de Tyrtée est avant tout militaire ; mais le guerrier le plus méritant n'est pas, comme chez Homère, celui qui accomplit les exploits personnels les plus brillants : c'est celui qui, se dévouant à l'intérêt collectif de la cité, est pour elle un « bien commun », ξυὸν ἐσθλὸν (1).

Tyrtée est-il, comme d'autres poètes, venu d'Ionie à Sparte au VII<sup>e</sup> siècle, comme le suggérerait son nom (2) ? Rien ne permet de l'établir de façon certaine. On pourra même en douter, en lisant de près ces vers où il s'identifie si parfaitement à la communauté spartiate. On a même pu soutenir non sans vraisemblance (3) que Tyrtée n'était pas un poète professionnel, mais un chef spartiate, et que ses poèmes étaient la rédaction

(1) JAEGER, *op. cit.*, 551.

(2) ERNST FRAENKEL tient le nom de Tyrtée pour non-grec et le met en rapport avec une série de noms propres d'Asie mineure (*Hermes*, 53, 1918, p. 43 sq.). Mais d'autres y voient une forme dérivée de τυρτος, équivalent de τέταρτος (SCHWYZER, *Griech. Gramm.* I, p. 337).

(3) R. HARDER, Die geschichtliche Stellung des Tyrtaios, *Kleine Schriften*, Munich, 1960, p. 180-202.

de ses harangues aux soldats : la comparaison avec Solon, qui s'adressera ainsi en vers à ses concitoyens, pour les conduire à la conquête de Salamine, est un argument valable.

La personnalité de Solon a été environnée de légendes : classé au nombre des Sept Sages, il a été entraîné dans leurs aventures romanesques, et le célèbre épisode de son entrevue avec Crésus ne saurait être tenu pour historique (1). Cependant si la personnalité de Tyrtée était difficilement accessible, nous avons sur celle de Solon des témoignages nombreux, et son œuvre elle-même nous apporte des renseignements précis. La principale source reste la *Vie de Solon* par Plutarque. Bien que Plutarque, conformément à sa méthode, y ait introduit pêle-mêle les faits historiques et les anecdotes légendaires qui lui paraissaient aptes à illustrer le caractère de son héros, il a recueilli tant de témoignages d'historiens antérieurs que les principales données s'y trouvent réunies. Aux nombreux fragments qu'il citait sont venus s'ajouter, avec la découverte de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote, d'autres non moins importants et un exposé d'ensemble cohérent de l'œuvre politique de Solon.

On peut affirmer que Solon est né à Athènes vers 640, d'une famille noble mais peu fortunée : il dut faire du commerce et voyager pour s'enrichir. Une de ses premières interventions dans la politique daterait de 612 : il poussa les Athéniens à rétablir leur souveraineté sur Salamine, en vertu de droits antiques qu'ils avaient négligés et qu'un arbitrage de Sparte et des oracles delphiques leur confirmèrent (2). Il est peu pro-

(1) J. DEFRADES, *Les thèmes de la propagande delphique*, Paris, 1954, p. 217 sqq.

(2) Sur une version delphique de la vie de Solon, cf. J. DEFRADES, *loc. cit.*, p. 266 sq.

bable qu'il ait présidé à l'organisation de la première guerre sacrée qui libéra Delphes de l'influence de Krisa (1). Au début du VI<sup>e</sup> siècle, une grave crise sociale et politique bouleversait Athènes. La richesse foncière était entre les mains de la noblesse : grâce au développement du commerce, une classe nouvelle accédait à la fortune et ambitionnait de jouer un rôle politique. Mais la classe moyenne des petits paysans et des travailleurs libres s'appauvriissait et s'endettait. Le débiteur engageait ses biens et sa personne et beaucoup d'hommes libres étaient vendus comme esclaves. Ce processus économique conduisait à la même époque la plupart des cités grecques à un régime tyrannique : un homme énergique et intelligent, sorti le plus souvent de la noblesse, s'appuyait sur la classe pauvre et prenait le pouvoir aux dépens de l'aristocratie foncière. L'œuvre de Théognis nous montre dans quel état d'esprit les aristocrates de Mégare subissaient ces mouvements révolutionnaires. Le vocabulaire politique a conservé la marque de leurs préjugés : en face des ἄριστοι, classe des riches propriétaires, le parti populaire, δῆμος, est celui des κακοί, les « vilains ».

Solon emploie ce vocabulaire, mais sa situation de fortune l'a fait considérer avec bienveillance par les deux partis, et, archonte en 594/93, il refusa d'assumer la tyrannie qu'on lui offrait et se posa en arbitre, protégeant chacun des partis contre les excès de l'autre. Par sa législation sur les dettes, il libérait de l'esclavage tous ceux qui s'y étaient trouvés astreints ; mais il n'acceptait pas de procéder à un partage des terres qui aurait lésé les possédants. Ces demi-mesures, politique du juste-milieu, mécontentèrent naturellement tout le monde et Solon

(1) Marta SORDI, La prima guerra sacra, *Riv. di Fil.*, 37, 1935, p. 388 sqq.

dut se défendre contre les critiques des uns et des autres. Il avait fait déclarer ses lois intangibles pour dix ans et, pour n'être pas tenté de les modifier, il quitta Athènes et voyagea. Il ne semble pas que ses réformes aient apporté un remède à la crise : celle-ci devait permettre à Pisistrate d'instaurer un régime tyrannique (560) contre lequel Solon, peu de temps avant de mourir, avait mis vainement en garde ses concitoyens.

Les poèmes de Solon sont des œuvres de circonstance : qu'il compose des élégies ou qu'il adopte d'autres rythmes, c'est le plus souvent pour adresser des exhortations et des leçons aux Athéniens ou pour présenter son apologie. Nous n'avons pas cru devoir limiter la publication des fragments de Solon à celle des élégies, parce que les tétramètres et les iambes éclairent sa personnalité d'une façon particulièrement vivante. On trouvera en particulier dans l'important fragment iambique où il défend sa politique d'abolition des dettes (fr. 24) une véhémence qui l'a fait comparer « à un grand discours de la tragédie classique » (1), et dans les tétramètres une vigueur et une ironie que met en valeur un vers ample et oratoire, plus souple que le distique élégiaque, et où s'accumulent des images à la fois familières et violentes. Les fragments élégiaques ont peut-être une portée plus générale, et si le poète s'attache moins aux faits de sa propre vie, il s'y pose davantage en penseur et en guide de son peuple : ce n'est pas sans orgueil qu'il annonce que « son cœur le pousse à donner des leçons aux Athéniens » (fr. 3, 30). Il définit par là même sa poésie, et, ajoutons-le, l'esprit de toute poésie élégiaque, qui comporte avant tout un enseignement moral. C'est une poésie qui repose sur la

(1) H. FRAENKEL, *Dichtung und Philosophie*, p. 300.

vérité et la réalité, au contraire de la poésie épique, qui vit de mythe et de mensonge : πολλὰ ψεύδονται ἄοιδοί, disait quelque part Solon (fr. 21).

Sa politique s'inspire d'une philosophie morale qui lui confère son caractère propre, empreint de noblesse et de modération. Le bonheur et la richesse, pour les cités comme pour les individus, viennent des dieux : le nom de Zeus Olympien est invoqué au début des deux principales élégies conservées et Athéna, déesse protectrice d'Athènes, n'est pas oubliée. Il est difficile de connaître les intentions des dieux, mais il est certain que les hommes sont eux-mêmes responsables de leurs propres malheurs, et leur désir insatiable de richesses entraîne tous les excès. Par un enchaînement fatal, leurs excès leur font commettre les fautes qui causent leur perte. Le secret du bonheur est donc dans la recherche d'une condition moyenne, et la cité heureuse est celle où les citoyens ne s'élèvent pas les uns au-dessus des autres. De la notion morale du juste milieu, exprimée par la règle « Rien de trop », qui était attribuée aux Sept Sages et inscrite à l'entrée du temple de Delphes, Solon tire une doctrine sociale et politique, et il fait de l'égalité entre les citoyens le principe de la bonne législation (εὐνομία).

S'il est vrai qu'il a pu s'exprimer avec amertume sur la vie humaine (fr. 15), il était trop engagé dans l'action pour se complaire dans le pessimisme. Son tableau de la vie humaine (fr. 19) témoigne de cette vitalité, de son goût pour l'activité, qui lui permet, après une vie bien remplie, d'accueillir sans regret une mort qui vient à son heure. Il sait ne pas se plaindre de sa vieillesse, comme le faisait Mimnerme, et y trouve au contraire un enrichissement (fr. 22). Ce philosophe de la mesure est un Hellène, amoureux de la vie, dont il ne refuse aucun